

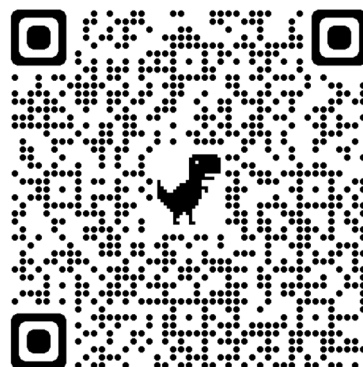
ACCUEIL DU MATIN  
RESTAURATION  
ACTIVITÉS PERISCOLAIRE DU SOIR  
AIDE AUX DEVOIRS  
ACTIVITÉS DU MERCREDI ET DES  
VACANCES

RENOUVELLEMENT  
INSCRIPTION  
PÉRISCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE  
2023 /2024

## LA VILLE SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES : INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE EN LIGNE DÈS MAINTENANT SUR LE SITE PORTAIL FAMILLE FRÉJUS

INSCRIPTION À RENOUELER  
CHAQUE ANNÉE !



Pour les personnes non munies d'Internet et souhaitant réaliser l'inscription en version papier, **vous devez compléter ce dossier et le déposer aux horaires habituels à l'accueil de la DEA (sans rendez-vous) 02 mai au 30 juin.**

*Tout dossier déposé après cette date entrainera un accès différé aux réservations voir une facturation majorée, excepté nouvel arrivant sur la commune.*



Direction de l'Enfance et de l'Accueil famille (DEA)

Le Florus Bât. C Place Mangin 83600 FREJUS

Mail : [enfance.education@ville-frejus.fr](mailto:enfance.education@ville-frejus.fr)

Tél. 04.94.17.66.89

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h15

## INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE 2023/24

Pour les familles non munies d'Internet ou souhaitant réaliser cette démarche en présentiel du 02/05 au 30/06/23

Les dossiers incomplets ne pourront être pris en compte

**ACCUEIL DU MATIN 7H30-8H20** : uniquement fiche de renseignements - au verso + 1 attestation d'assurance Civile-Habitation

**RESTAURATION SCOLAIRE 11H30-13H30** : uniquement fiche de renseignements – au verso+ 1 attestation d'assurance Civile-Habitation

La prestation de restauration est déléguée au prestataire GARIG au tarif unique de 2.60€ par jour et par enfant. Le dossier unique d'inscription donne accès à un compte personnel en ligne géré par le prestataire.

**RÉSERVATIONS EN LIGNE** au moins 5 jours avant la date de consommation souhaitée – réservation annuelle possible. A défaut, les repas consommés mais non réservés seront facturés 5€20.

- Vous optez pour le prélèvement automatique pour la restauration :
  - > 1 RIB + 1 mandat SEPA – GARIG (1)

**ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU SOIR MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES 16H30-18H30** : aide aux devoirs, activités pédagogiques  
**ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES VACANCES**

### PIÈCES JUSTIFICATIVES NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION ET LE CALCUL DU TARIF

#### A PRÉSENTER AU FORMAT PAPIER LORS DU RENDEZ-VOUS EN COMPLÉMENT DE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- > 1 attestation d'assurance Civile-Habitation
  - > Pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 ET AU COLLÈGE : copie du carnet de santé avec nom de l'enfant, uniquement pages : DTP
  - > 1 attestation de paiement CAF ou MSA du mois en cours.
  - > Pour les non allocataires : la photocopie intégrale (4 pages) des avis d'imposition des 2 parents de 2022 sur les revenus de 2021
  - > Mode de garde alternée : Ce dispositif est uniquement disponible pour les gardes en SEMAINE PAIRE / IMPAIRE ET DU LUNDI AU VENDREDI INCLUS. Il implique :
    - la mise en place de 2 comptes familles distincts et d'un dossier à remplir pour chacun des parents
    - uniquement sur présentation de l'extrait du jugement ou conciliation ou [attestation sur l'honneur de résidence et de mode de garde](#) disponible en téléchargement sur le portail famille ou sur demande à l'accueil de la DEA. A défaut, les activités seront facturées au titulaire du compte famille auquel l'enfant est rattaché.
    - Pour les activités périscolaires, les réservations sont accessibles du lundi au vendredi inclus, semaine paire ou impaire.
- Plus d'informations disponibles à l'accueil de la DEA ou sur le Portail Famille.
- Vous optez pour le prélèvement automatique pour les activités périscolaires :
    - > 1 RIB
    - > 1 mandat SEPA - DEE (1)
  - Vous optez pour un paiement CESU (1)

(1) Conditions et documents téléchargeables sur le [PORTAIL FAMILLE](#) ou en retrait à la DEA. Documents à présenter le jour du rendez-vous.



Direction de l'Enfance et de l'Accueil famille (DEA)

Le Florus Bât. C Place Mangin 83600 FREJUS - Tél. : 04.94.17.66.89 – Mail : [enfance.education@ville-frejus.fr](mailto:enfance.education@ville-frejus.fr)

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 12h15 Et de 13h30 à 17h00. Le vendredi de 8h30 à 12h15

Site Internet : [PORTAIL FAMILLE FRÉJUS](#)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS – RENOUELEMENT EN PRESENTIEL INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2023/2024 – du 02/05 au 30/06/23**

**VOTRE ENFANT**

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  Fille  Garçon  
 Date de naissance : ...../...../..... École pour 2023-2024 : ..... Classe / niveau : .....

**SA SITUATION FAMILIALE**

1 <sup>ER</sup> RESPONSABLE / TITULAIRE DU COMPTE FAMILLE ET REDEVABLE DES FACTURES	2 <sup>EME</sup> RESPONSABLE DE L'ENFANT
<p><b>Nom</b> : ..... <b>Prénom</b> : .....</p> <p>Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> : .....</p> <p><b>Adresse complète</b> : .....</p> <p>.....</p> <p><b>Tél. portable</b> : ..... <b>Tél. domicile</b> : .....</p> <p><b>Adresse e-mail indispensable pour accéder à votre compte famille et réserver les activités en ligne</b> :</p> <p><i>Ecrire lisiblement</i> <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/></p>	<p><b>Nom</b> : ..... <b>Prénom</b> : .....</p> <p>Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> : .....</p> <p><b>Adresse complète</b> : .....</p> <p>.....</p> <p><b>Tél. portable</b> : ..... <b>Tél. domicile</b> : .....</p> <p>Est autorisé(e) à récupérer l'enfant : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>                      → Si non, fournir obligatoirement l'extrait du jugement.</p> <p><b>Adresse e-mail</b> : <input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/></p>

Parents mariés ou pacsés       Parents en union libre ou en concubinage       Famille monoparentale       Parents divorcés ou séparés   
 Famille recomposée       Nb d'enfants composant le foyer : .....      Garde alternée   
*Pour tout changement de situation ou mode de garde, veuillez nous communiquer les justificatifs comme indiqué dans la liste des pièces à fournir au verso*

**SA SANTÉ**

**Régime alimentaire** : Repas standard       Repas de substitution (sans porc)       Panier repas - **uniquement sur mise en place d'un PAI (1)**   
**Santé** : Allergies alimentaires – PAI (1)       Asthme – PAI (1)

**(1) Les PAI sont à renouveler chaque année – Document disponible en téléchargement sur le Portail Famille ou sur demande à l'accueil de la DEA**

Handicap ou besoin spécifique d'accompagnement (2)       Notification MDPH OUI       NON

**(2) Un livret spécifique d'accueil pourra être proposé – renseignements disponibles à l'accueil et sur le Portail Famille, rubrique « informations »**

**➔ Pour sa sécurité, la famille s'engage à communiquer tous renseignements importants de son enfant avant sa fréquentation aux activités. A défaut, il ne pourra y participer et les sommes engagées ne pourront être remboursées.**

Je confirme par la présente que ma situation est inchangée, le cas échéant je m'engage à la corriger sur mon espace famille ou à l'accueil de la DEA  
 Je renouvelle les autorisations accordées à la Ville de Fréjus comme indiqué lors de ma première inscription.

Signature :